

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2907)

Adopté

AMENDEMENT

N° 147

présenté par
Mme Thill

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi relatif à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rédactionnel vise à changer le titre du projet de loi, qui en expose qu'insuffisamment la teneur, en le remplaçant par le titre proposé par le Conseil d'État dans le point n° 5 de son avis et qui est le suivant : « Projet de loi relatif à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ».